

# Continuité des apprentissages en langues vivantes au cycle 3

Dans le cadre de la réforme du collège et dans la nécessaire mise en perspective des enseignements induite par les nouveaux programmes, cette fiche permettra aux équipes pédagogiques concernées d'aborder la question des langues et d'organiser la continuité des apprentissages.

En référence au **domaine 1 du Socle** « *Les langages pour penser et communiquer* », elle aidera les équipes à répondre à des questions essentielles :

- *dans le cadre de la réforme du collège : comment aborder la question des langues vivantes au sein du Conseil école-collège ?*
- *quels apprentissages mettre en œuvre en langue vivante avant et après le collège ?*

## 1. Mettre en perspective les langues présentes

L'objectif est double ; il s'agit de :

- construire la continuité en prenant en compte les compétences linguistiques et culturelles des enfants pour leur permettre de construire une compétence interculturelle ;
- développer les compétences linguistiques, interculturelles et transversales en lien avec le Socle et les programmes.

Dans toutes les **écoles** du secteur du collège :

- recenser les LVE enseignées ;
- recenser les ELCO présents ;
- recenser les écoles qui accueillent les élèves allophones ;
- recenser les langues parlées à la maison par les élèves et leurs parents ;
- recenser les langues découvertes dans le cadre des activités périscolaires ;
- identifier dans les Projets Educatifs De Territoire les activités en lien avec les langues ;
- recenser les actions menées dans les écoles en lien avec les cultures étrangères et l'international.

Dans le **collège** de secteur :

- recenser les langues proposées en LV1 ;
- recenser les langues proposées en LV2 ;
- recenser les UPE2A ;
- recenser les langues parlées par les élèves allophones ;
- recenser les langues pratiquées à la maison ;
- recenser les dispositifs particuliers en lien avec les langues ;
- recenser les EPI et les actions intégrant les langues vivantes au sein des parcours suivis par les élèves ;
- recenser les actions menées dans le collège en lien avec les cultures étrangères et l'international.

Après le collège :

- recenser les langues proposées dans les lycées où sont accueillis les élèves ;
- recenser les établissements qui accueillent les élèves allophones ;
- recenser les dispositifs particuliers en lien avec les langues (sections européennes, sections internationales, baccalauréats binationaux, certifications des élèves ... ) ;

- recenser dans les établissements les actions menées en lien avec les cultures étrangères et l'international.

## **2. Organiser la continuité pour favoriser la construction des compétences – Exemple : travail à mener au sein du Conseil Ecole-Collège**

Lorsque les professeurs des écoles et du collège se réunissent par discipline, les réunions « langues vivantes » doivent rassembler :

- les professeurs des écoles du cycle 3 ;
- tous les professeurs de langue vivante du collège (langue 1 et 2).

Quelques pistes de travail :

- lire les programmes de LV du cycle 2, du cycle 3 et du cycle 4 (voir annexe : les attendus de fin de cycles) ;
- repérer les évolutions par rapport aux programmes précédents ;
- réfléchir à la progressivité des apprentissages à l'intérieur du cycle 3, en termes de compétences ;
- réfléchir à la façon dont on aiguise la curiosité, la motivation des élèves
- recenser les pratiques dans les deux cycles (2 et 3) ;
- échanger sur les programmations ;
- évoquer les supports ou documents utilisés (écrits, sonores, iconographiques, filmiques) ;
- évoquer les outils (moyens matériels de la mise en œuvre de l'enseignement) ;
- mettre en évidence les gestes qui favorisent les apprentissages ;
- programmer des observations croisées (fixer en amont les « observables », puis en aval, se mettre d'accord sur les démarches efficaces) voir annexe : carte mentale des observables ;
- réfléchir à la prise en compte des compétences linguistiques acquises dans l'école et hors l'école :
  - dans la pratique (liens avec d'autres langues, implication d'élèves locuteurs natifs...) ;
  - dans les projets culturels (affichages, expositions, interviews, reportages, spectacles, jeux théâtraux, visites culturelles, échanges ...).

## **3. Repérer les acquis des élèves (connaissances, capacités à les utiliser, attitudes) pour les prendre en compte dans les pratiques**

- mettre les élèves en activité pour repérer ce qu'ils savent déjà faire ;
- identifier les stratégies mises en œuvre par les élèves dans les différentes activités langagières.

Valider le niveau de compétence en langue des élèves, c'est attester que le niveau atteint est conforme aux attendus fixés par les programmes (BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015).

Pour le cycle 3, il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières.

On ne peut donc procéder à cette validation qu'en fin de cycle 3, c'est-à-dire au collège.

Positionner un élève, c'est le situer dans le parcours d'apprentissage.

Pour une connaissance partagée des élèves et une meilleure prise en compte de leurs acquis à l'entrée en 6ème, il est proposé de mettre en place en CM2 des temps d'observation des élèves en activité par les professeurs des écoles et, si possible, de collège. Ces moments doivent permettre un positionnement objectif et une mise en évidence du niveau de compétence déjà acquis en langue vivante afin de garantir la continuité des apprentissages.

Des supports sont proposés au niveau académique dans les cinq activités langagières et dans toutes les langues enseignées à l'école.

Les supports doivent permettre de positionner les élèves au niveau A1, A2, voire au-delà pour ceux qui auront suivi un enseignement approfondi d'une langue (écoles biculturelles, classes d'immersion...)

*Quelques exemples d'actions qui aideront à la mise en place d'une réflexion partagée*

<b>Actions</b>	<b>Avant</b>	<b>Après</b>
Observations croisées	Etablir une liste de points à observer dans deux domaines : <ul style="list-style-type: none"><li>- le travail du professeur</li><li>- l'activité des élèves</li></ul>	Cerner ce qui a été efficace et performant : <ul style="list-style-type: none"><li>- pour le professeur.</li><li>- pour les élèves (identifier les moments où les élèves ont appris ou appris à faire ; cerner la plus-value).</li></ul>
Séquences communes (en présentiel ou virtuel)	Elaborer ensemble une séquence d'enseignement autour d'un thème commun, de supports communs : <ul style="list-style-type: none"><li>- établir des objectifs</li><li>- cerner les centres d'intérêt des élèves</li><li>- graduer l'approche des supports en fonction du cycle</li><li>- réfléchir à la manière dont on va évaluer</li></ul>	Analyser le déroulement de la séquence en identifiant ce que les élèves ont appris (connaissances, capacités, attitudes) et ce qui permet de l'affirmer.  Mesurer la plus-value de ce travail commun pour : <ul style="list-style-type: none"><li>- les élèves ;</li><li>- les professeurs.</li></ul>
Projets communs	Se concerter en amont pour construire le projet.  Opter pour une réalisation qui mette en activité tous les élèves	Mettre en évidence les apprentissages que ces projets ont permis.